



Études ontariennes sur les signalements de mauvais traitements envers les enfants (OIS 1993/98)

Les taux de mauvais traitements envers les enfants

Nico Trocmé, Jasmine Siddiqi, Barbara Fallon, Bruce MacLaurin et Sue Sullivan

Historique du OIS

Le nombre de cas en protection de l'enfance est en hausse partout au Canada, cependant les facteurs expliquant cette augmentation sont encore peu compris. Cette fiche de renseignements fait partie d'une série de fiches qui mettent en évidence les principaux résultats des études ontariennes menées en 1993 et 1998 sur la protection de l'enfance.

Le *Ontario Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect de 1993 (OIS 1993)*¹ a été la première étude au Canada à examiner les caractéristiques des enfants et des familles enquêtés par les services de protection de l'enfance. Le *Ontario Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect de 1998 (OIS 1998)*² a été mené dans le cadre de l'*Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ÉCI)*³. Le *OIS 1993* a recueilli des informations à partir d'un échantillon de 2 447 enquêtes sur les mauvais traitements envers les enfants, menées par 17 sociétés d'aide à l'enfance en Ontario. Le *OIS 1998* est basé sur un échantillon de 3 053 enquêtes sur la maltraitance d'enfants. Les chiffres présentés ci-dessous sont des estimations pondérées et ne comprennent pas les enfants maltraités qui n'ont pas été signalés à une société de l'aide à l'enfance.

Les cas de mauvais traitements corroborés ont doublé

Entre 1993 et 1998, le nombre estimé d'enquêtes sur la maltraitance d'enfants a augmenté de 44 % en Ontario, passant de 44 900 à 64 800. Le nombre de cas corroborés a doublé, passant de 12 300 en 1993 à 24 400 en 1998 (figure 1).

Les formes de mauvais traitements corroborés

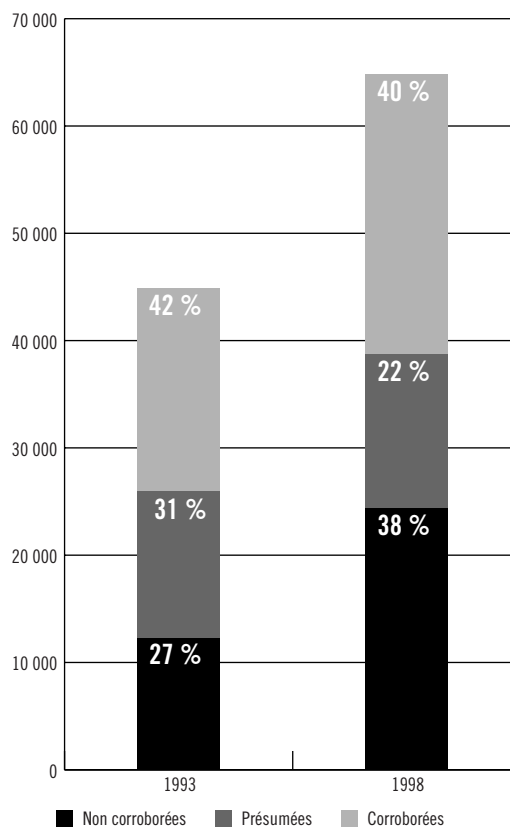
L'augmentation des cas de mauvais traitements corroborés documentés dans le *OIS 1993* et le *OIS 1998* se modifie considérablement selon la forme de maltraitance.

La figure 2 décrit les changements dans les quatre catégories principales de maltraitance. Les résultats de la figure 2 totalisent plus de 24 400 (le nombre total d'enquêtes corroborées sur les mauvais traitements) car plusieurs cas impliquaient plus d'une forme de maltraitance.

Augmentation de 90 % des cas de violence physique

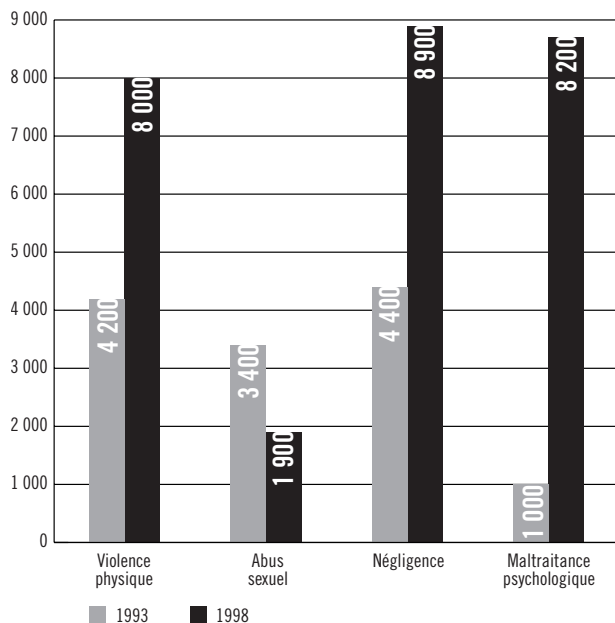
Le nombre de cas de violence physique corroborés a presque doublé, passant d'environ 4 200 en 1993 à 8 000 en 1998. En 1998, 72 % des enquêtes corroborées sur la violence physique concernaient la discipline physique abusive. En effet, en 1998 près d'un quart de tous les cas corroborés de maltraitance envers les enfants impliquait la violence physique résultant de la discipline physique abusive.

Figure 1
Enquêtes sur le mauvais traitement d'enfants selon le niveau de corroboration en Ontario, 1993/1998



Source : OIS 1993/1998, tableau 1

Figure 2
Les principales formes de mauvais traitements corroborées en Ontario, 1993/1998



Source : OIS 1993/1998, tableaux 2a–2d

Baisse de 44 % des cas d'abus sexuel corroborés

Le nombre d'enquêtes pour abus sexuel corroborés a diminué de 44 %, passant de 3 400 en 1993 à 1 900 en 1998. Ceci est compatible avec les diminutions rapportées aux États-Unis. Une baisse aussi prononcée mérite une analyse approfondie. Elle pourrait être une indication de l'efficacité des programmes de prévention de l'abus sexuel et des politiques d'accusations criminelles à dissuader les abuseurs sexuels. Mais il est aussi possible qu'à cause des mêmes politiques, les victimes et leurs parents ont moins tendance à divulguer et signaler les cas d'abus sexuel.

Les cas de négligence ont doublé

Le nombre d'enquêtes corroborées pour négligence a doublé entre 1993 et 1998, passant d'environ 4 400 enquêtes à 8 900. Des augmentations ont été constatées dans toutes les formes documentées de négligence dans le OIS 1998, en particulier dans les cas de supervision inadéquate, de négligence médicale et de permission de comportements mésadaptés ou criminels.

Hausse de 870 % des cas de mauvais traitements d'ordre psychologique

L'augmentation la plus remarquable se situe au niveau des enquêtes sur les mauvais traitements d'ordre psychologique. En effet, le nombre d'enquêtes corroborées dans ce domaine a haussé de presque 9 fois,

passant de 1 000 en 1993 à 8 700 en 1998. Ce type de mauvais traitements est présent dans 36 % de toutes les enquêtes corroborées sur le sujet.

Cette augmentation est en grande partie à cause des enquêtes impliquant l'exposition à la violence conjugale, une catégorie qui n'était pas mentionnée dans l'étude de 1993. L'exposition à la violence conjugale n'apparaît pas spécifiquement dans la loi sur les services à l'enfance et à la famille en Ontario; cependant, la hausse spectaculaire de ces enquêtes reflète un changement important au niveau de l'attitude du public et des professionnels envers les effets de la violence conjugale sur les enfants. Cette augmentation démontre le besoin de créer des services spécialisés et des protocoles inter-agence afin de combler les besoins de ces enfants sans toutefois compromettre davantage le parent victime.

- 1 Trocmé, N., McPhee, D., Tam, K.K., & Hay, T. (1994). *Ontario incidence study of reported child abuse and neglect (OIS 1993)*. Toronto: Institute for the Prevention of Child Abuse.
- 2 Trocmé, N., Fallon, B., MacLaurin, B., Bartholomew, S., Ortiz, J., Thompson, J., Helfrich, W., & Daciuk, J. (2002). *1998 Ontario incidence study of reported child abuse and neglect (OIS 1998)*. Toronto: Centre of Excellence for Child Welfare, Faculty of Social Work, University of Toronto.
- 3 Trocmé, N., MacLaurin, B., Fallon, B., Daciuk, J., Billingsley, D., Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Barter, K., Burford, G., Hornick, J., Sullivan, R., & McKenzie, B. (2001). *Étude Canadienne sur l'incidence des signalements des cas de violence et de négligence envers les enfants*. Ottawa, Ont. : Centre national d'information sur la violence dans la famille.
- 4 Jones, A.M., Finkelhor, D., & Kopiec, K. (2001). Why is sexual abuse declining? A survey of state child protection administrators. *Child Abuse & Neglect*, 25, 1139–1158.

Les feuillets de renseignements du CEPB sont produites et distribuées par le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants dans le but de rendre accessible la recherche canadienne en protection de l'enfance.

Référence suggérée : Trocmé, N., Siddiqi, J., Fallon, B., MacLaurin, B. & Sullivan, S. (2002). *Ontario incidence study of reported child abuse and neglect 1993/1998: Les taux de mauvais traitements envers les enfants*. Feuillelet d'information CEPB #1F. Toronto, ON, Canada : Faculty of Social Work, University of Toronto.

Le CEPB est l'un des Centres d'excellence pour le bien-être des enfants financés par Santé Canada. Le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants est également financé par les Instituts de recherche en santé du Canada et par Bell Canada. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement la politique officielle des bailleurs de fonds du CEPB.



Ce feuillelet d'information et le rapport, *Un système en transformation? Une analyse comparative des études ontariennes sur les signalements de mauvais traitements envers les enfants (OIS 1993/98)*, peuvent être téléchargés à www.cecw-cepb.ca/fr/infosheets



Centre of Excellence
for Child Welfare

Centre d'excellence pour
la protection et le bien-être des enfants

www.cecw-cepb.ca